

 BORDEAUX MÉTROPOLE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 25 septembre 2026	N° 2026-462

Convocation du 18 septembre 2026

Aujourd'hui vendredi 25 septembre 2026 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Thomas CAZENAVE, Président

ETAIENT PRESENTS :

Mme Daphné ALATERNE, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Ariane ARY, M. Jean-Charles ASTIER, M. Christian BAGATE, M. Quentin BELAUBRE, Mme Isabelle BERRIÉ, Mme Claudine BICHET, Mme Nathalie BOIS HUYGHE, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Jimmy BOURLIEUX, M. Ludovic BOUSQUET, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, Mme Chantal CHABBAT, Mme Jacqueline CHADEBOST, M. Gérard CHAUSSET, Mme Anne-Laure CHAZEAU, Mme Camille CHOPLIN, Mme Christelle COTTON, Mme Cécile DESJAMBES, M. Gilbert DODOGARAY, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Catherine FABRE, Mme Anne FAHMY, Mme Vanessa FERGEAU-RENAUX, M. Maël FETOUH, Mme Hélène FLORIAN, M. Alain GARNIER, Mme Sophie GAUDRU, M. Yohann GIACOMETTI, M. Frédéric GIRO, M. Mathieu HAZOUARD, M. Marc KLEINHENTZ, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Marc LAFOSSE, M. Henri LAGARRIGUE, M. Gwénaél LAMARQUE, M. Jérôme LAMBERT, Mme Yana LANGLOIS, M. Johnny LEBEAUPIN, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, M. Mayeul L HUIILLIER, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, M. Jean-Claude MARSAULT, Mme Alexandra MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Bruno NAULEVADE, Mme Laurence NAVAILLES, M. Pierre De Gaétan N JIKAM, M. Luc PASCAL, Mme Pascale PAVONE, M. David PENNETIER, Mme Juliette PEREZ, M. Jérôme PEScina, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. David POULAIN, M. Eric POUILLIAT, M. Philippe QUERTINMONT, Mme Valérie QUESADA, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Boubacar SECK, Mme Alexandra SIARRI, M. Georges SIMON, M. Serge TOURNERIE, M. Jean-Luc TRICHARD, M. Thierry TRIJOULET.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme Céline BOUTE à Mme Anne LEPINE
M. Gerald CARMONA à Mme Géraldine AMOUROUX
M. Jean Francois CLEDEL à M. Marc LAFOSSE
Mme Laure CURVALE à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE
Mme Florence DAMET à M. Christian BAGATE
M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT à Mme Juliette PEREZ
M. Christophe DUPRAT à M. Eric CABRILLAT
Mme Véronique FERREIRA à M. Jean-Claude MARSAULT
M. Jeremy NICOL à M. Yohann GIACOMETTI
M. Taner OZKOSAR à Mme Cécile DESJAMBES
M. Eric OZOUX à M. Mayeul L HUIILLIER
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Philippe QUERTINMONT
M. Fabien ROBERT à Mme Ariane ARY
M. Jean-Marie TROUCHE à Mme Karine ROUX-LABAT
Mme Ariane VAN GHELUE à M. Georges SIMON

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

Accusé de réception en préfecture
033-243300316-20260925-lmc1118740-DE-1-1
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026
Publié : 02/10/2026

	Conseil du 25 septembre 2026	<i>Délibération</i>
	Direction Enseignement Supérieur et Rayonnement	N° 2026-462

Opération Campus - contribution financière de l'Université de Bordeaux au projet d'aménagement du secteur Doyen Brus à Pessac - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur Gwénaél LAMARQUE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

1. Cadre partenarial de l'Opération campus Bordeaux

Depuis 2010, Bordeaux Métropole est engagée aux côtés des universités de Bordeaux et Bordeaux Montaigne, de la Caisse des dépôts, de l'État et de la Région Nouvelle-Aquitaine au sein de l'Opération campus Bordeaux. Ce plan d'investissement exceptionnel (plus de 400 M€ d'investissements) vise à réhabiliter une partie des locaux des universités et à renforcer la qualité de vie et d'étude sur les campus pour contribuer à l'attractivité et au rayonnement des établissements.

La participation totale de la Métropole, d'un montant de 54,6 M€, porte sur des opérations d'aménagement d'espaces publics des campus (28 M€), des opérations immobilières pour la vie de campus (23,5 M€) et la participation au projet immobilier d'enseignement supérieur et de recherche de Carreire (3,1 M€).

L'Opération campus est aujourd'hui en voie d'achèvement. Les projets immobiliers ont été livrés et les projets d'aménagements sont en cours. Sur les 10 secteurs traités, 6 ont été livrés, 3 sont en travaux ou sur le point de l'être, et 1 secteur reste à étudier.

2. Aménagement du secteur Doyen Brus à Pessac

Les opérations d'aménagement réalisées dans le cadre de l'Opération campus visent à assurer l'insertion urbaine durable des campus, la perméabilité avec les quartiers avoisinants et une diversification des fonctions et des usages pour le déploiement de nouveaux services. Une attention particulière est portée sur la question des déplacements afin de rendre les sites universitaires accessibles, agréables et sécurisés, et ainsi assurer la transition du campus tout automobile vers un site transformé par les nouveaux modes de déplacement et l'arrivée du tramway.

Le secteur Doyen Brus à Pessac est central sur le domaine universitaire. La station de tramway accueille près de 5000 voyageurs/jour, à proximité de nombreux établissements d'enseignement supérieur, de services (restaurant universitaire et Espace Santé Etudiants) et de résidences étudiantes. Ce secteur est aujourd'hui saturé par la présence de voitures stationnées de manière anarchique. Les espaces publics sont dégradés, sans qualité et ne permettent pas un usage ou une appropriation par la population, et il s'agit de lui donner une nouvelle forme urbaine.

Le projet consiste à réaménager le linéaire entre la station de tramway Doyen Brus et le restaurant du Crous, le long de l'avenue Léon Duguit, ainsi qu'une partie de l'avenue Pey Berland, entre l'espace santé étudiants et l'ENSMAC. Il prévoit :

- la fin du stationnement au profit des modes actifs : cheminements apaisés et parvis multimodal,
- la végétalisation et désimperméabilisation des sols (extension du parc),
- la mise en place de mobilier et d'équipements pour les usages existants et nouveaux (zones de loisirs, de travail et d'attente, médiation scientifique),
- la sécurisation du site et son accessibilité.

3. Contribution de l'Université de Bordeaux

Ce projet est inscrit à la convention de site de l'Opération campus Bordeaux (signée en 2010 et amendée en 2017) ainsi qu'au contrat de co-développement de la ville de Pessac. Bordeaux Métropole en assure la maîtrise d'ouvrage, en co-pilotage étroit avec l'Université de Bordeaux, propriétaire du foncier et futur gestionnaire des espaces. Le projet a débuté en 2023. Les études de maîtrise d'œuvre sont en cours de finalisation. Les travaux devraient commencer en mars 2027, sur une enveloppe de 2 M€ au titre de la convention de site de l'Opération campus. La livraison est prévue début 2028.

Dans le cadre de la programmation et des études, plusieurs modifications substantielles ont été intégrées pour tenir compte des besoins des usagers. Aussi, au regard du programme enrichi, les partenaires de la Métropole viennent compléter le budget par des contributions financières : l'Etat pour 100 000 € (projet lauréat de l'appel à projet ID-marche « espaces publics exemplaires pour la marche »), le Crous de Bordeaux-Aquitaine pour 70 000 € et l'Université de Bordeaux pour 70 779 €.

La participation financière de l'Université de Bordeaux se fait au titre de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC), qui est une cotisation annuelle obligatoire pour les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur en France. Elle finance des actions visant à améliorer la vie étudiante, comme l'accès à la santé, le soutien social, les activités culturelles et sportives, ou encore l'accueil des étudiants.

Le projet a été retenu par la Commission CVEC de l'Université de Bordeaux sur son volet « mobilier » qui permettra de créer les conditions d'une appropriation par les étudiants qui fréquentent ce site particulièrement central. Les nouveaux usages qui pourront s'y développer contribueront à l'animation du campus et à créer du lien social.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU l'article 5217-2 du Code général des collectivités territoriales, notamment son point I-1°-e,

VU le décret n°2013-805 du 3 septembre 2013 portant création de l'Université de Bordeaux, notamment son article 2,

VU la délibération n°2010/0709 du Conseil de Bordeaux Métropole du 22 octobre 2010 « Vers une nouvelle collaboration entre l'Université, la Région et La Cub - convention de site »,

VU la délibération n°2016/426 du Conseil de Bordeaux Métropole du 8 juillet 2016 « Nouvelle convention de site pour l'Opération campus de Bordeaux »,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QU'il est nécessaire de conclure une convention de reversement entre l'Université de Bordeaux et Bordeaux Métropole, maître d'ouvrage du projet d'aménagement Doyen Brus, afin que la Métropole puisse disposer des crédits CVEC qui lui ont été accordés pour ce projet,

DECIDE

Article 1 : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole ou son représentant à signer la convention ci-annexée ainsi que tout acte afférent à l'exécution de la présente délibération,

Article 2 : d'imputer l'encaissement des recettes sur le budget principal pour 42 467,40 € en

2026 et pour 28 311,60 € à la livraison prévue en 2028, sous réserve du calendrier réel, chapitre 13, article 1318, fonction 23.

Résultat du vote : Adoptée à l'unanimité.

Pour : 104
Contre : 0
Abstention : 0
Non-participation au vote : 0

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 septembre 2026

Par le/la secrétaire de séance, Signé numériquement le 01/10/2026 Par Emmanuel SALLABERRY Vice-président 	Pour expédition conforme, Signé numériquement le 02/10/2026 Par Thomas CAZENAVE Président 
--	--